



SILENT – PERFORMANCE +

EPI de catégorie III, le modèle **SILENT** a été conçu pour assurer la tranquillité des utilisateurs. Alliant petite taille et forte atténuation, elle sait se faire discrète tout en protégeant les porteurs des risques sonores.

Formule « tout inclus »

- Prise d'empreintes sur site
- Personnalisation des protections (marquage de matricule ou d'initiales)
- Repères droite-gauche
- Livré avec cordon, boîtier et notice
- Liste des personnes équipées
- Information sur les règles européennes, la mise en place et l'entretien des protections
- Sensibilisation sur les risques sonores et ses nuisances sur la santé

Qualité

API-PRO Santé est le 1^{er} laboratoire en protections anti-bruit personnelles à avoir obtenu le label QUALIPEM (ISO 9001).

Nos techniciens travaillent avec des silicones médicaux pour assurer aux porteurs un confort auditif et éviter les réactions allergiques.

Texture peau

Bénéficiant d'un traitement exclusif de surface appelé « Texture Peau », le modèle SILENT offre une affinité parfaite avec l'épiderme et le conduit auditif, pour le plus grand confort de l'utilisateur.

Entretien simple

Vous préserverez toute l'efficacité et le confort de vos protections auditives en les nettoyant quotidiennement à l'eau et au savon doux.

Garantie 4 ans

Le modèle SILENT est garanti 4 ans contre tout vice de fabrication.

Tableaux des atténuations

Filtre fermé – 30,4 dB

Hz	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
Mf	24,7	29,2	27,4	27,3	27,1	33,4	39,8	41,8
Sf	5,6	2,6	2,8	2,7	1,5	3,4	4,3	4,7
Mf-sf	-	-	9	9	11	11	12	12
APV	19	26,6	24,7	24,6	25,6	30	35,6	37,1
H (dB)	31,6	M (dB)	27	L(dB)	26,3	SNR(dB)	30,4	

Notre protection SILENT a satisfait à l'examen de type UE 2016/425 selon la norme CE EN 352-2 : 2020.

Pour consulter la déclaration UE de conformité : www.api-pro-sante.com

API-PRO SANTE
ZA les Plottes
6 chemin des Ronzières
69390 VOURLS
04.78.46.10.40
contact@api-pro-sante.com

CE EN 352



Une protection bien acceptée est une protection bien portée !
Une protection réutilisable contribue à la protection de l'environnement.